

DÉPARTEMENT DE L'AIN
CANTON DE VILLARS LES DOMBES
COMMUNE DE SAINT ANDRÉ DE CORCY

Date de convocation du conseil municipal : 24 mars 2026

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 30 mars 2026

D2026-43 : Désignation d'administrateurs pour le Collège de la Dombes

L'an deux mille vingt-six, le 30 mars, le conseil municipal de la commune de SAINT ANDRE DE CORCY, régulièrement convoqué et réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M Claude LEFEVER, Maire.

NOM - Prénom	PRESENT	ABSENT	NOM - Prénom	PRESENT	ABSENT
ANDRES Catherine	x		GUIGNARD Claudy	x	
BARON Nadine	x		LACROIX Monique	x	
BIANCHETTI Jérôme	x		LEFEVER Claude	x	
CLAVAIROLY Marie-Jeanne	x		LOREAU Ludovic	x	
CORDIER Alain	x		MATHIEU Fabrice	x	
DEVOS Arnaud	x		OCTRUE Valérie	x	
DUK Thierry	x		OZIL Joël	x	
DUMONT Natacha	x		RUYS Fabien	x	
DUPUY Boris	x		SCHAEFER Nathalie	x	
ESCRIVA Evelyne	x		VERY Delphine	x	
GAUTIER Anne	x		VIDAL Jordan	x	
GERFAUD-VALENTIN Catherine	x				

Secrétaire de séance	En exercice	Présents	Votants
OCTRUE Valérie	23	23	23

Rapporteur : Monsieur le Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du Collège de la Dombes,

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de procéder au renouvellement de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants appelés à siéger au sein du conseil d'administration du collège,

Considérant que Monsieur le Maire a recueilli l'accord à l'unanimité des membres présents du conseil municipal pour procéder au scrutin public (main levée) et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués,

Sont candidats :

Membres titulaires (2)	Membres suppléants (2)
Monique LACROIX	Thierry DUC
Catherine ANDRES	Natacha DUMONT

PREMIER TOUR DE SCRUTIN :

Nombre de votants : 23

Nombre de suffrages exprimés : 23

Majorité absolue : 12

Ont obtenu :

Membres titulaires (2)	Membres suppléants (2)
Monique LACROIX : 23 voix	Thierry DUC : 23 voix
Catherine ANDRES : 23 voix	Natacha DUMONT : 23 voix

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE

- **DECIDE d'élire en son sein les membres** du conseil d'administration du collège de la Dombes
- **PROCLAME les résultats obtenus ci-dessous :**

Madame Monique LACROIX et Madame Catherine ANDRES en tant que déléguées titulaires et Monsieur Thierry Duc et Madame Natacha DUMONT en tant que délégués suppléants.

Ont signé au registre tous les membres présents pour extrait certifié conforme

Fait et délibéré à Saint-André-de-Corcy, le 30 mars 2026

La Secrétaire de Séance

Valérie OCTRUE



Le Maire

Claude LEEVER

